

La compréhension, DERONNE Vincent

Compréhension 07

Une grille de relecture visant à l'autocorrection en expression écrite

Avec un groupe de 2^{nde} de niveau moyen ne comptant pas d'élèves dyslexiques

Des savoirs et savoir-faire à optimiser :

Il convient d'aider l'élève à utiliser lui-même ses connaissances de la langue pour améliorer la qualité de sa production écrite. La technique d'autocorrection proposée ci-après a pour but d'amener l'élève à établir une distance critique entre lui et son texte. Ciblant des erreurs « techniques », elle ne peut par ailleurs pleinement fonctionner que si dans les phases antérieures de l'exercice d'expression écrite, l'élève parvient à :

- élaborer son texte de départ de façon méthodique et raisonnée, en sorte qu'il soit exploitable,
- maîtriser l'utilisation du temps imparti en fonction du nombre minimal de mots exigé.

Trois à six relectures ciblées :

L'élève ne fera pas une relecture unique de sa production à la recherche de toutes les erreurs qu'elle peut contenir, mais procédera à des relectures ciblées, et donc rapides, consacrées chacune à un seul type d'erreurs. Ces relectures sont hiérarchisées en fonction de la gravité des différents types de fautes et de leur impact sur l'émergence du sens.

Ainsi, l'élève contrôlera et corrigera si besoin est dans l'ordre suivant :

1. la place des formes verbales conjuguées et non conjuguées,
2. les accords sujet-verbe,
3. le choix des temps et modes, sachant qu'en début de 2^{nde}, les élèves utilisent rarement un autre mode que l'indicatif,
4. la déclinaison, en veillant tout particulièrement à celle des pronoms personnels : à défaut d'en rétablir le cas correct, l'élève parvient en général au moins à en corriger le genre et/ou le nombre,
5. l'orthographe, sachant que l'efficacité de cette relecture est beaucoup plus aléatoire et que l'élève doit en conséquence contrôler uniquement les mots qu'il sait dangereux à cet égard,
6. la ponctuation.

Les trois premières de ces relectures sont les plus profitables, car ce sont les plus rapides, celles au cours desquelles les élèves parviennent à repérer un pourcentage très élevé de leurs erreurs et à en corriger une part importante, notamment celles qui mutilent complètement le sens, comme par exemple celle consistant à conjuguer un verbe à la 3^{ème} personne du pluriel du prétérit au lieu de recourir à la 3^{ème} personne du singulier du présent. Bien sûr, l'élève ne doit pas s'interdire de corriger une faute d'orthographe qui lui paraît évidente sous prétexte qu'il n'en est qu'à la première relecture, et il est fréquent par exemple que la troisième relecture, c'est-à-dire celle consacrée au choix des temps et modes, ne dure qu'une dizaine de secondes et ne révèle plus aucune faute, car les deux relectures antérieures ont déjà permis de repérer toutes les formes verbales conjuguées et d'en rectifier au besoin les accords. Mais il est important qu'à chaque relecture, l'élève sache quel fait de langue précis il cherche à contrôler afin de pouvoir mobiliser efficacement les connaissances linguistiques idoines qu'il a acquises au fil de sa scolarité.

Première pratique en plénière pour montrer aux élèves comment procéder ensuite individuellement :

A partir d'un sujet d'expression écrite précis, les élèves dictent leurs propositions à l'enseignant, qui les inscrit à son bureau sur un transparent que lui seul voit. Ce faisant, il veille à laisser un espace important entre chaque ligne et à ne pas serrer les mots les uns aux autres. Lors de cette phase, il intervient le moins possible et se contente de demander l'orthographe des termes qu'il sait souvent problématiques, ainsi que de relire régulièrement ce qu'il a déjà écrit afin que les élèves en tiennent compte pour la suite de la production.

Puis, l'enseignant inscrit au tableau les six critères des six relectures ciblées exposées ci-dessus, en expliquant la technique d'autocorrection correspondante. Il présente alors aux élèves le texte qu'ils viennent de produire et leur fait accomplir oralement ces relectures successives et formuler les propositions de correction qu'elles leur inspirent. Lorsque ces propositions sont pertinentes, il les note au fur et à mesure à l'aide d'un feutre d'une autre couleur : rectifications d'accords, flèches dans les larges interlignes pour les mots mal placés etc. Il utilise également des cotons-tiges humidifiés qui lui permettent d'effacer la première version d'un mot entièrement erroné et d'en réécrire à la même place la version corrigée. Ces opérations sont effectuées rétroprojecteur allumé et donc visibles pour les élèves. A l'issue de cette autocorrection, l'enseignant met en relation le point auquel elle a permis d'améliorer la qualité du texte et le temps qu'elle a duré : environ trois minutes seulement pour une production de cent quarante-trois mots, car le groupe dispose des vingt-et-un correcteurs que sont les vingt-et-un élèves. Finalement, il procède lui-même rapidement à la répétition des étapes de cette autocorrection qui s'avère nécessaire pour éliminer les erreurs que les élèves ne sont pas arrivés à détecter et/ou à corriger. Au début du cours suivant, l'enseignant distribue aux élèves une version dactylographiée de cette production écrite corrigée et la leur fait lire à haute voix.

Evaluations et adaptations possibles

L'évaluation sommative ultérieure, comportant également des exercices de vocabulaire, de grammaire, de compréhension de l'oral et de l'écrit, a été menée comme suit :

- L'enseignant a précisé en début de contrôle le temps que les élèves devaient prévoir de consacrer à l'exercice d'expression écrite et à son autocorrection, puis il a régulièrement indiqué l'heure ;
- Il a noté au tableau, en les hiérarchisant par simple numérotation, les six critères des six relectures ciblées.

Les élèves ont tiré de cette technique d'autocorrection un bénéfice certes proportionnel à la solidité de leurs connaissances linguistiques, mais tous sont arrivés à éliminer plus de la moitié de leurs erreurs de placement des formes verbales et à limiter le nombre de leurs erreurs lourdes de conjugaison, c'est-à-dire celles qui empêchent de comprendre le sens de la phrase.

Au fil des évaluations sommatives, l'enseignant peut noter au tableau de façon de plus en plus abrégée les critères des relectures ciblées, puis simplement n'écrire que les nombres 1 à 6 les uns en dessous des autres, pour finalement ne plus rien faire figurer du tout au tableau. Il peut en outre réitérer régulièrement la séance au rétroprojecteur de relectures partielles et d'autocorrection, sans pour autant avoir préalablement fait faire aux élèves le travail de rédaction en plénière exposé ci-dessus, par exemple en utilisant la production écrite d'un élève volontaire.